

**\*Piscine du 17 mai au 29 juin 2018**

Dans le cadre du périscolaire la communauté d'agglomération du Pays de Grasse propose une activité « initiation à la nage » à la piscine de Peymeinade les

**vendredis soir de 16h30 à 18h25** aux enfants de **CP/CE1/CE2**.

Les enfants seront récupérés à l'accueil de loisirs après le goûter à 16h30, puis ils seront pris en charge par les animateurs et transportés dans les véhicules de la C.A.P.G de l'accueil de loisirs de SPERACEDES à la piscine de Peymeinade.

Les enfants devront être récupérés par les parents à partir de **18h25** à la piscine.

***\*L'enfant devra avoir obligatoirement avec lui :***

- 1 bonnet de bain, 1 maillot de bain (slip de bain pour les garçons), 1 serviette
- 1 gel douche, 1 crème solaire

***TOUT LE MATERIEL DEMANDE EST OBLIGATOIRE, TOUT ENFANT N'AYANT PAS SON MATERIEL SE VERRA REFUSE DE L'ACTIVITE !***

*\*L'engagement vaut pour toute la durée du projet.*

**\*Piscine du 17 mai au 29 juin 2018**

Pour y participer merci de nous retourner cette autorisation complétée et signée :

Je soussigné(e).....

Père – mère - tuteur - autorise mon enfant .....

..... à participer à l'activité « Initiation à la nage » à la piscine de Peymeinade proposée par la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, tous les vendredis soir de **16h30** à **18h25**. Il sera pris en charge par l'équipe encadrante dans les véhicules de la CAPG (Communauté d'agglomération du Pays de Grasse) pour être transporté de l'accueil de loisirs de Spéracèdes à la piscine de Peymeinade.

-Mon enfant à 10 ans ou plus et je l'autorise à monter à l'avant :

Oui  Non

-Mon enfant n'a pas 10 ans mais je l'autorise à monter à l'avant avec un rehausseur adapté à sa taille :

Oui  Non  Signature

**\*Escalade du 17 mai au 29 juin 2018**

Dans le cadre du périscolaire la communauté d'agglomération du Pays de Grasse propose une activité escalade les **Jeudis soir** à l'accueil de loisirs de SPERACEDES

de **16h30** à **18h25** aux enfants de **CM1/CM2**.

***\*L'enfant devra avoir obligatoirement avec lui :***

- 1 tenue de sport, basket et 1 bouteille d'eau

***TOUT LE MATERIEL DEMANDE EST OBLIGATOIRE, TOUT ENFANT N'AYANT PAS SON MATERIEL SE VERRA REFUSE DE L'ACTIVITE !***

*\*L'engagement vaut pour toute la durée du projet.*

**\*Escalade du 17 mai au 29 juin 2018**

Pour y participer merci de nous retourner cette autorisation complétée et signée :

Je soussigné(e).....

Père – mère - tuteur - autorise mon enfant .....

..... à participer à l'activité Escalade proposée par la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, tous les Jeudis soir de **16h30** à **18h25** à l'accueil de loisirs de SPERACEDES.

Mon enfant à 10 ans ou plus et je l'autorise à monter à l'avant :

Oui  Non

-Mon enfant n'a pas 10 ans mais je l'autorise à monter à l'avant avec un rehausseur adapté à sa taille :

Oui  Non  Signature